

Un Agent d'exploitation spécialisé (H/F)

Rattaché à la Direction des routes et aménagement, sous l'autorité du Responsable du Parc départemental, l'Agent d'exploitation spécialisé intervient sur les chantiers des activités Exploitation du Parc.

GRADE MINIMAL : Adjoint technique / Adjoint technique des établissements d'enseignement

GRADE MAXIMAL : Agent de maîtrise principal

RÉSIDENCE ADMINISTRATIVE : BAR LE DUC

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Participer aux activités Exploitation

- Intervenir sur les chantiers spécifiques aux activités Exploitation du Parc (exemples : réalisation des enduits superficiels, réalisation de signalisation horizontale, pose et réparation de glissières de sécurité, entretien des dépendances (fauchage, élagage, curage des fossés...), circuits de salage et de déneigement, ...)
- Participer à la sécurisation des chantiers
- Effectuer l'entretien des matériels et signaler les anomalies au chef d'activité
- Être autonome sur les postes de chauffeur des engins spécifiques dans son domaine de spécialité
- Participer au suivi analytique des activités en rendant compte quotidiennement des tâches réalisées

2- Participer à la mise en œuvre de petits chantiers

- Assurer la mise en œuvre de petits chantiers (2 ou 3 agents) dans son domaine de spécialité, en cas d'absence ou en appui du chef d'activité

3- Participer aux astreintes

- Participer aux astreintes hivernales à raison de 1 semaine sur 3
- Participer aux astreintes d'été éventuellement

4- Assurer des missions en polyvalence

- Réaliser des travaux de maintenance sur des matériels de l'exploitation et éventuellement sur d'autres véhicules et engins.
- Réaliser des travaux d'entretien de bâtiments
- Participer à un renfort dans les Agences Départementales d'Aménagement (A.D.A.)

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

Connaissances professionnelles : Hydraulique, Mécanique, Département (Organisation et fonctionnement), Voirie - métiers relatifs à l'entretien des routes

Compétences professionnelles : Utilisation d'engins de chantier, Capacité à se former, Appliquer les consignes de sécurité au travail et celles liées à l'emploi de produits ou de matériels dangereux, Capacité à travailler en équipe

Attitudes professionnelles : Disponibilité, Polyvalence des compétences, être soucieux de la sécurité sur les chantiers

CONDITIONS SPÉCIFIQUES : Travail en équipe, Présence sur chantier ou voie publique, Permis B et EC, Aptitude à la conduite d'une épandeur ou d'une machine à peinture routière

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours) à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez M. Laurent CARL, Responsable du parc départemental, au 03.29.76.70.71